



Les sections binationales de l'académie de Lille

Les sections binationales préparent à la **double délivrance du baccalauréat général L, ES ou S et d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger équivalent au baccalauréat**. Les pays concernés sont l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie. Les sections binationales permettent d'approfondir la pratique d'une langue vivante et de mieux connaître la civilisation du pays qui parle cette langue. L'objectif est de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.



Objectif des sections binationales

Les sections binationales ne concernent que la voie générale L, ES ou S. Elles se préparent au lycée de la 2^{de} à la terminale.

→ la section binationale Abibac prépare au baccalauréat général L, ES ou S et au diplôme de fin d'études secondaires allemand : **l'Abitur**

→ la section binationale Bachibac prépare au baccalauréat général L, ES ou S et au diplôme de fin d'études secondaires espagnol : **le Bachillerato**

→ la section binationale Esabac prépare au baccalauréat général L, ES ou S et au diplôme de fin d'études secondaires italien : **l'Esame di Stato**

Le parcours de formation spécifique est élaboré avec le pays partenaire : l'Allemagne pour l'Abibac, l'Espagne pour le Bachibac et l'Italie pour l'Esabac. **L'obtention du double diplôme donne accès à l'enseignement supérieur du pays partenaire.**

Section binationale, internationale, européenne : quelles différences ?

La formation est plus approfondie et plus poussée en section binationale qu'en section européenne. Il faut également la différencier de la section internationale qui prépare à l'option internationale du baccalauréat (OIB).

Le programme en section binationale

Les lycéens suivent les programmes nationaux français correspondants à la filière de leur baccalauréat sauf dans la langue vivante de la section ainsi que dans la discipline non linguistique (DNL) histoire-géographie.

Le programme spécifique en seconde

- 4h / semaine en Langue vivante (allemand, espagnol ou italien).
- l'enseignement d'histoire-géographie est dispensé dans la langue vivante de la section

Le programme est fixé par la France.

Le programme spécifique aux classes de première et terminale

- 4h / semaine d'enseignement spécifique en histoire-géographie dispensé dans la langue vivante de la section
- enseignement spécifique en langue vivante et littérature étrangère (allemand, espagnol ou italien)

Le programme dans ces disciplines est fixé conjointement par la France et le pays partenaire.

Ces enseignements spécifiques doivent permettre aux élèves d'**atteindre au moins le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)**. Ce niveau est exigé pour obtenir la double certification du baccalauréat et du diplôme étranger.



Admission en section binationale

La section binationale s'adresse aux :

- élèves de 3^e scolarisés en section européenne ou section bilangue
- élèves de 3^e ayant les acquis nécessaires dans la langue vivante (stages, séjours dans le pays, origine familiale)

Tout élève intéressé par une section binationale **doit en parler en priorité à son professeur de langue vivante ou à son professeur principal.**

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Le CECRL est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du Conseil de l'Europe. Publié en 2001, il constitue une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout, il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. En ce sens, il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Source : eduscol.education.fr

Sur quels critères ?

La motivation à préparer la double certification ainsi que l'aptitude dans la langue vivante sont les critères prioritaires pour toute admission.

L'admission en section binationale est prononcée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale (IA - DSDEN). Cette décision se fait après proposition des proviseurs des lycées d'accueil d'une liste d'élèves reconnus aptes à suivre les enseignements de la section.

Pour une entrée en **classe de seconde, les élèves doivent être susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de première.**

Les modalités de sélection sont variables selon les lycées d'accueil. Le recrutement se fait sur dossier accompagnés des bulletins trimestriels de 3^e (parfois de 4^e) et d'une lettre de motivation rédigée par l'élève. L'avis du professeur de langue et du professeur principal ainsi que du chef d'établissement sont généralement sollicités.

L'examen du dossier peut être suivi ou non d'un entretien de motivation et/ou de tests linguistiques dans la langue de la section.

Validation du bac binationale

Les élèves des sections binationales Abibac, Bachibac ou Esabac passent les épreuves du baccalauréat correspondantes à leur filière L, ES ou S sauf en langue vivante (allemand, espagnol ou italien) et en histoire-géographie.

Ces 2 disciplines font l'objet d'épreuves spécifiques.

La double certification permet aux bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur du pays partenaire.

Validation de la double certification si :

- moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves du baccalauréat
- réussite aux 2 épreuves spécifiques de l'examen

ABIBAC

Double certification du baccalauréat général et du diplôme de fin d'études secondaires allemand : l'Abitur

Lycées avec section ABIBAC	Coordonnées	Internat	Modalités d'inscription 2013
Lycée Jean-Baptiste Corot	133 rue Saint Vaast BP 90810 59508 Douai Cedex Tél. 03 27 71 81 20 http://abibaccorot.wordpress.com	OUI	. Demande du dossier : fin avril (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : 10 mai . Entretien de motivation : mi-mai
Lycée Auguste Angellier	Bd de la République François Mitterrand BP 119 59942 Dunkerque Cedex 02 Tél. 03 28 29 29 82 http://angellier-dk.etab.ac-lille.fr	NON	. Demande du dossier : fin avril (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : courant mai . Entretien + test écrit : fin mai-début juin
Lycée Marguerite de Flandre	15 rue Pasteur 59147 Gondcourt Tél. 03 20 90 43 43 www5.ac-lille.fr/~mdeflandre	NON	. Demande du dossier : fin mars (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : mi mai
Lycée Faidherbe	9 rue Armand Carrel BP 767 59034 Lille Cedex Tél. 03 20 60 50 00 www.faidherbe.org/abibac/abibac	OUI	. Dossier d'inscription téléchargeable sur le site du lycée . Dépôt du dossier : 6 mai au plus tard (par courrier) . Entretien : 15 mai
Lycée Watteau	20 Boulevard Pater BP 419 59037 Valenciennes Cedex Tél. 03 27 28 27 00 http://lyceewatteauvalenciennes.etab.ac-lille.fr	OUI (filles)	Prise de rendez-vous aux tests de sélection lors de la journée portes ouvertes du 10 avril auprès des profs de la section Abibac . Test écrit + entretien (<i>tél. au lycée début avril pour les modalités complètes d'inscription</i>)
Lycée Fernand Darchicourt	211 rue René Cassin BP 49 62251 Hénin-Beaumont Cedex Tél. 03 21 08 74 30 www.lycee-darchicourt.net/	NON	. Demande du dossier : fin mars (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : 5 juin

BACHIBAC**Double certification du baccalauréat général et du diplôme de fin d'études secondaires espagnol : le Bachillerato**

Lycées avec section BACHIBAC	Coordonnées	Internat	Modalités d'inscription 2013
Lycée Jules Mousseron	Bd du 8 mai 1945 BP 239 59723 Denain Cedex Tél. 03 27 44 16 52 www4.ac-lille.fr/~mdenain/	OUI (au lycée Kastler)	. Demande du dossier : courant mai (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : fin juin
Lycée Marguerite de Flandre	15 rue Pasteur 59147 Gondcourt Tél. 03 20 90 43 43 www5.ac-lille.fr/~mdeflandre	NON	. Demande du dossier : fin mars (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : mi mai
Lycée européen Montebello	196 bd Montebello BP 80 59006 Lille Cedex Tél. 03 20 63 33 33 www4.ac-lille.fr/~montebello/ (Test Section Bachibac 2013)	OUI	. Dossier d'inscription téléchargeable sur le site du lycée . Dépôt du dossier : avant le 15 mai (par courrier ou mail) . Test de sélection : 22 mai
Lycée Gambetta	80 bd Gambetta BP 20500 59208 Tourcoing Cedex Tél. 03 20 69 90 20 espagnol.gambetta@yahoo.fr sites.google.com/site/lyceegambetta-tourcoing/home/Espagnol-Bachibac	OUI	. Dossier d'inscription téléchargeable ou à demander au secrétariat du lycée . Dépôt du dossier : 9 mai . Entretien de sélection et de motivation : fin mai (mini stage de découverte de la section : 4 avril ; infos : espagnol.gambetta@yahoo.fr)
Lycée Louis Blaringhem	Bd Victor Hugo BP 812 62408 Béthune Cedex Tél. 03 21 64 48 60 www4.ac-lille.fr/~blaringhem	OUI	. Dossier d'inscription téléchargeable sur le site du lycée début avril . Dépôt du dossier : 29 avril (par courrier au retour des vacances) . Entretien de sélection
Lycée Fernand Darchicourt	211 rue René Cassin BP 49 62251 Hénin-Beaumont Cedex Tél. 03 21 08 74 30 www.lycee-darchicourt.net/	NON	. Demande du dossier : fin mars (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : 5 juin

ESABAC**Double certification du baccalauréat général et du diplôme de fin d'études secondaires italien : l'Esame di Stato**

Lycées avec section ESABAC	Coordonnées	Internat	Modalités d'inscription 2013
Lycée Albert Châtelet	357 rue Marceline BP 30840 59500 Douai Tél. 03 27 99 97 97 www.chatelet-douai.fr/lycee	OUI	. Demande du dossier : début avril (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : fin avril-début mai
Lycée Marguerite de Flandre	15 rue Pasteur 59147 Gondcourt Tél. 03 20 90 43 43 www5.ac-lille.fr/~mdeflandre	NON	Demande du dossier : fin mars (envoyé aux collèges du secteur ou à demander au secrétariat du lycée) . Dépôt du dossier : mi mai